

# Votre sortie

Pour vous assurer une bonne prise en charge administrative, pensez à passer au service des admissions à la fin de votre séjour !

- **Evaluation** : Par ailleurs, pour nous permettre de connaître votre avis sur votre hospitalisation, merci de compléter, au moment de votre départ du service, le questionnaire de satisfaction annexé au livret d'accueil.
- **Rendez-vous à l'issue de l'hospitalisation en réanimation** : Il est possible de rencontrer un médecin à distance de la sortie du service pour obtenir des explications sur votre séjour.

## LEXIQUE

**Cathéter** : tuyau en plastique placé soit dans une grosse veine pour permettre d'apporter rapidement et efficacement des médicaments, des stimulants du cœur, une perfusion et parfois la nutrition, soit dans une artère pour permettre des mesures et des prélèvements.

**Electrodes** : elles relient le malade au scope (moniteur cardiaque) et permettent de capter les informations figurant sur le scope.

**Extubation ou décanulation** : intervention qui consiste à retirer cette sonde de la trachée. Elle est réalisée seulement quand le patient est réveillé, tonique et qu'il peut respirer, tousser et cracher tout seul.

**Hémodialyse ou hémodiafiltration** : (rein artificiel). Techniques qui permettent d'épurer le sang du malade lorsque les reins ne peuvent plus assurer cette fonction.

**Infection nosocomiale** : c'est une infection acquise à l'hôpital. Comme toutes les infections, elle peut être grave, ce d'autant plus qu'elle survient chez un malade fragile.

**Intubation ou trachéotomie** : intervention qui permet de placer une sonde dans la trachée d'un patient anesthésié afin de le relier à un ventilateur.

**Oxygène** : peut être administré à l'aide de « lunettes » ou d'un masque relié à l'oxygène, ou par un masque nasal relié au ventilateur.

**Sédation** : il s'agit de l'administration de médicaments assurant un sommeil de qualité. Elle a aussi la propriété d'éviter la douleur et de permettre à un malade de mieux respirer avec le ventilateur et de ne pas être agité.

**Seringues électriques** : elles permettent d'injecter des médicaments sur une durée et dans un volume précis.

**Sonde gastrique** : tuyau en plastique placé dans l'estomac pour en aspirer les sécrétions ou pour nourrir le malade.

**Sonde urinaire** : tuyau placé dans la vessie, et relié à une poche de recueil qui permet de recueillir et mesurer le volume des urines.

**Ventilateur** : appareil assurant la respiration artificielle.

## A votre écoute

En cas de difficulté durant votre séjour, n'hésitez pas à solliciter le cadre de santé du service. Vous pouvez également vous adresser à la **Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la prise en charge** de l'établissement (CRUQPC) dont les missions sont précisées dans le livret d'accueil.

### ▪ Présentation générale du service :

#### • Modalités de prise en charge :

- Une unité d'hospitalisation de réanimation de 12 lits
- Une unité d'hospitalisation en unité de surveillance continue (USC) de 8 lits
- Les chambres sont individuelles et climatisées

### ▪ L'équipe du service

#### • Les médecins :

- Chef de service : Dr FEDUN
- Cheffe de pôle : Dr HUNTZINGER
- Médecins : Dr DELBOVE, Dr DE SEVIN, Dr GOEPP, Dr FEDUN, Dr LEBAS, Dr MAURER, Dr MATEOS Dr RIEUL, Dr REIZINE et un médecin assistant(e)

- Un cadre de santé : Mme TANGUY GUILLO

- Une assistante sociale : **02.97.01.40.45**

- Une psychologue : Mme LE FLOC'H **02.97.01.41.68**

- Une équipe paramédicale composée d'infirmiers, aides soignants, agents de services hospitaliers, kinésithérapeutes, secrétaires, ...

### ▪ Numéros de téléphone utiles

Vous pouvez prendre des nouvelles de votre proche par téléphone 24h/24 de préférence de jour à partir de 10h15 jusqu'à 18h30 et la nuit de 21h à 06h30.

- **02.97.01.41.68** Réanimation
- **02.97.01.99.23** Unité de surveillance continue
- **02.97.01.43.06** Secrétariat

# Votre séjour au CHBA

## ■ Votre séjour :

- Vous devez vous munir de **votre nécessaire de toilette** (dentifrice, brosse à dents, gel douche, parfum, rasoir, ...).
- Vous pouvez apporter l'argent nécessaire au règlement des petites dépenses, mais évitez d'avoir en votre possession **des bijoux et autres objets de valeur** (carte bancaire, chéquier...). Si malgré tout, vous êtes en possession de tels objets, nous vous conseillons de les confier à vos proches. Si vous n'avez pas cette possibilité, adressez-vous au personnel du service, **sinon, l'établissement ne pourra être tenu responsable en cas de disparition ou détérioration.**
- Il est possible de décorer la chambre d'hospitalisation de photos et dessins ainsi que de laisser un support pour écouter de la musique.

## ■ Votre arrivée dans le service :

- Signalez à l'équipe soignante les **coordonnées de votre médecin traitant** et pensez à lui remettre les **ordonnances et les médicaments qui vous ont été prescrits**.
- Nous vous demanderons de **désigner une personne de confiance et de nous communiquer vos directives anticipées si vous les avez rédigées**.
- Communiquez à l'équipe soignante, si vous avez **des lunettes, un appareil dentaire ou auditif**.

## ■ Le déroulement des soins :

- Les médecins effectuent les visites médicales de 9h à 13h.
- Des soins infirmiers vous sont dispensés quotidiennement et une surveillance est assurée **24H/24**.
- Il est possible d'obtenir un **rendez-vous avec un médecin** du lundi au vendredi (préférentiellement entre 15h et 17h). Merci de désigner un interlocuteur privilégié au sein de la famille. Appelez du lundi au vendredi de 10h à 16h pour obtenir un rendez-vous au **02.97.01.43.06**.

## ■ Votre sécurité :

- Les patients sont équipés de différents appareils munis d'alarmes sonores reliées à un écran (scope) et retransmises aux soignants à l'extérieur de la chambre. *Les alarmes ne signalent pas forcément un événement grave*, l'équipe soignante saura en apprécier l'urgence. Pour la sécurité du patient, les barrières du lit sont levées. Parfois les mains du patient peuvent être attachées afin d'éviter tous gestes accidentels de sa part.

## REMARQUES

Des étudiants (infirmiers, aides-soignants, manipulateurs en radiologie, auxiliaires puéricultrices) peuvent participer aux soins sous la responsabilité du personnel soignant qualifié.

Donner des renseignements médicaux par téléphone est exclu. Seul le patient et/ou la personne de confiance peuvent renseigner les proches.

Vous avez le droit de demander que votre présence dans l'établissement ne soit pas divulguée. Par ailleurs, vous pouvez informer l'équipe du service que vous ne souhaitez pas recevoir certaines visites.

## ■ La présence de vos proches durant le séjour :

- **Les visites** : Votre famille et vos amis sont les bienvenus à l'hôpital. Ils peuvent vous rendre visite 24h/24h. Pas plus de **trois personnes** en même temps. Les enfants de moins de 15 ans ne sont a priori pas autorisés dans le service. Il est cependant possible d'en discuter au cas par cas. Par ailleurs, un membre de la famille peut, si votre état de santé le justifie, rester auprès de vous pendant la nuit.
- Accueil réglementé : **prière de sonner à l'interphone et attendre la réponse**. Un membre de l'équipe vous précisera les consignes.
- Accès chambre : **friction des mains à la solution hydro-alcoolique** avant d'entrer et sortir de la chambre.
- La famille sortira de la chambre pendant les soins à la demande de l'équipe
- La sonnette sera le moyen d'appeler les équipes soignantes en cours de soins.
- Il sera demandé discrétion pendant les visites

## ■ La recherche clinique :

- L'amélioration de la prise en charge des patients grâce à la progression des connaissances est une de nos priorités. Les médecins peuvent proposer de participer à une recherche biomédicale. Selon le type d'étude, soit une information avec non opposition sera recherchée pour les études de soins courants, soit un consentement signé pour les recherches interventionnelles. Le consentement est recueilli par écrit. Il peut vous être demandé de remplir un formulaire. Vous (ou votre représentant) est libre de refuser de participer ou à tout moment de mettre fin à sa participation.

## ■ Les services aux usagers :

- **Un salon famille et une bibliothèque en libre service** sont à disposition de vos proches dans le service.

- **Télévision/Internet** : La télévision est en libre accès. Un service de location d'internet est disponible à la boutique du Relais H dans le hall d'accueil de l'hôpital ou en composant le **n° 1 32 18** depuis votre téléphone de la chambre (appel gratuit) ou le **02.97.47.81.14** depuis un téléphone extérieur.

- **Achats** : Dans le hall d'accueil vous trouverez une cafétéria et un kiosque à journaux. Des distributeurs de boissons et sandwiches sont également à votre disposition.

- **Associations** : L'association AMITIES LOISIRS (emprunt de livres et jeux), JALMALV (Accompagnement des personnes malades, âgées, fragilisées en fin de vie et des personnes en deuil) et l'association des Visiteurs aux Malades en Etablissement Hospitalier (VMEH) vous apportent leur soutien si vous le souhaitez. (Liste des associations sur le site Internet du CHBA : [www.ch-bretagne-atlantique.fr](http://www.ch-bretagne-atlantique.fr))

- **La pratique religieuse à l'hôpital** : Le respect de vos convictions religieuses est garanti à l'hôpital. Vous pouvez informer l'équipe du service dans lequel vous séjournez de vos convictions personnelles pour qu'elles soient prises en compte. Vous pouvez par ailleurs demander la visite d'un ministre du culte de la religion de votre choix, de votre propre initiative (en informant préalablement le personnel hospitalier) ou en sollicitant l'aumônerie catholique de

## RECOMMANDATIONS

Pour le repos et le bien-être des patients, il convient de respecter certaines règles :

- Eviter les visites trop longues et/ou trop nombreuses, éviter de faire du bruit.
- Respecter les interdictions en vigueur à l'hôpital concernant le tabac, l'alcool, et l'utilisation du téléphone portable.
- Les fleurs naturelles et plantes ne sont pas autorisées.
- L'apport de denrées alimentaires et/ou boissons est à discuter avec l'équipe.

*La Halte garderie « Les petits loups » à Vannes accueille vos enfants gratuitement les mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 16h30*